



Communiqué de presse
Le 14 mai 2013

**Le Parc naturel régional de Camargue,
le Groupe Chiroptères de Provence,
le Centre d'études techniques de l'équipement Méditerranée
et la Direction interdépartementale des routes Méditerranée**

vous informent

**de l'installation d'un dispositif expérimental de franchissement routier
pour les chauves-souris sur la RN113**

La mortalité routière constitue l'une des principales menaces pesant sur les chauves-souris, dont toutes les espèces françaises sont protégées par la loi et les conventions internationales. Les infrastructures existantes et le trafic qu'elles supportent perturbent en effet les axes de vol et génèrent des collisions. La RN113 entre Arles et Saint-Martin-de-Crau, située en plaine de Crau et à proximité de la Camargue, constitue une coupure particulièrement dommageable pour ces mammifères qui sont détournés de leurs sites de chasse. Les études menées par le CETE Méditerranée et le Groupe Chiroptères de Provence ont permis d'identifier les points de conflits avec la RN113, les ruptures de continuités écologiques et de confirmer la forte mortalité par collision dans ce secteur.

Dans le cadre du programme européen « LIFE+ Chiro Med » et de la « Stratégie Nationale pour la Biodiversité », la DIRMED, le CETE Méditerranée, le Parc naturel régional de Camargue et le Groupe Chiroptères de Provence se sont associés pour acquérir des connaissances sur le fonctionnement écologique de la population de chauves-souris et améliorer la perméabilité des infrastructures en proposant un dispositif expérimental innovant et modulable de franchissement routier au niveau du pont de la sortie n°10 "Saint-Martin-de-Crau" sur la RN113.

L'aménagement a été réalisé le 22 mars par la création d'un couloir en bord de tablier, sur l'un des deux trottoirs. Ce couloir d'environ 1 mètre 50 de largeur est délimité par le garde-corps et par des séparateurs modulaires de voie. L'ensemble est surélevé d'un grillage et d'un filet occultant pour abriter le couloir sur une hauteur de 2 mètres environ. Un continuum de circulation abrité de la lumière, du vent et en partie du bruit est ainsi créé et devrait permettre aux chauves-souris de traverser la RN113 pour rejoindre leur site de chasse ou les gîtes de transit.

L'objectif de cette action est d'améliorer la connaissance du comportement des animaux pour mieux dimensionner les dispositifs de franchissement futurs. Le dispositif sera donc régulièrement évalué entre mars et octobre 2013 et donnera donc lieu à la rédaction d'un rapport technique.

Un suivi et une évaluation de cet aménagement permettront de formuler des recommandations qui seront déclinées dans le plan national d'actions en faveur des chiroptères.

Contact presse :

Muriel Cervilla - Parc de Camargue : com@parc-camarque.fr ou 04 90 97 19 89 / 06 21 87 00 32

Contacts informations :

Emmanuel Cosson - Groupe Chiroptères de Provence

emmanuel.cosson@gcprovence.com ou 04 86 68 86 28

Christelle Bassi - CETE Méditerranée

Christelle.Bassi@developpement-durable.gouv.fr ou 04 42 24 79 67

Julian David - DirMed

julian.david@developpement-durable.gouv.fr ou 04 88 44 52 92

Christelle Galindo - Parc de Camargue

c.galindo@parc-camarque.fr ou 04 90 97 10 40



Pour en savoir plus sur le LIFE+ Chiro Med :
www.lifechiromed.fr